

Destinataires : FFVolley
LARAV
Bureau Directeur Départemental
Clubs FFVolley
Sections loisirs du GS42
ATD
Autre diffusion

EN INSTANCE D'APPROBATION

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DIRECTEUR N°1
DU JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022 A 19H
AU COMITE DE LA LOIRE**

Elus présents : Nadine FERRET, Jean AUBERT, Daniel CORGER, Daniel MAISONNIAL, Georges VIALLA,
Elus excusés : Mathieu BALANCHE, Pascal GIRARD,
Invité présent : Mathieu MAISONNETTE,
Invité excusé : Didier BATISSE,
Assistent : Christine GAMMINO, Hervé RELAVE.

La vérification de l'exercice comptable du 1er juin 2021 au 31 mai 2022 s'est tenue ce jour à 18h30 ; M. Dominique FERRET, Vérificateur aux comptes, nous rejoint en séance du Bureau Directeur.

A – Administratif :

1. Hommage à Jean DULAC : une minute de silence est observée en hommage à Jean DULAC qui a été Président de la commission départementale «communication» et Président du club AS Pouilly les Nonains pendant de nombreuses années.
2. PV BD N°9 du 23/06 (diffusé le 29/06) : adopté par les membres du Bureau Directeur présents.
3. Espace personnel licencié / GSA : notre Fédération a lancé son outil d'inscription en ligne le 3 août dernier.
Dès que le club **affilié** aura activé son compte club, il pourra alors transmettre à l'ensemble de ses licenciés la notice correspondante.
ATTENTION : pour pouvoir activer l'utilisation de cet outil, il faut impérativement que le Président du club affilié crée un compte en utilisant l'adresse électronique du club indiquée sur son formulaire d'affiliation.
Vous trouverez également toutes ces informations directement à partir de votre espace club dans l'onglet «Documentation sur les licences».
En cas de souci, une adresse électronique d'aide a été dédiée : aide.my.ffvolley@ffvb.org

Le Groupement sportif de la Loire (GS42), n'utilisera pas cette année, cet outil pour la prise de licence aussi bien en renouvellement qu'en création.

4. AGO du 9 septembre au Comité à 19h : la convocation a été adressée à nos clubs affiliés le 19 août dernier.

RAPPEL :

- Le vote par correspondance n'est pas admis.
- Le vote par procuration est admis dans les conditions suivantes :
 - Un G.S.A. peut donner procuration au délégué d'un autre G.S.A. pour le représenter et prendre part aux votes sanctionnant les différents débats. La procuration est sollicitée par le Président du G.S.A. demandeur.
 - Chaque délégué d'un G.S.A. peut disposer d'un maximum de **deux (2)** procurations.
- Les Groupements sportifs affiliés **non en règle avec la trésorerie** du Comité de la Loire de Volley ne pourront pas prendre part aux délibérations (Mably 90 €, Villerest 68 €).

B – Arbitrage :

1. Nouvelles règles : début août, la Ligue a adressé un courrier aux arbitres et clubs qui notifiait les nouvelles règles applicables dès cette saison en Région mais aussi en Département. A savoir :
 - Suppression des aires de pénalités
 - Tout membre d'une équipe qui est expulsé ou disqualifié doit se rendre au vestiaire
 - Le libéro peut être capitaine d'équipe ou en jeu
 - Critères de la faute de position modifiés
 - Suppression des temps morts techniques (8 et 16)
 - Possibilité de remplacement exceptionnel sur expulsion ou disqualification

La réunion de rentrée des arbitres de pré-saison organisée par la CRA aura lieu le samedi 24 septembre à Bron à 10h.

INFO AUX ARBITRES : nous vous rappelons que pour arbitrer vous devez être licencié 5 jours avant la 1ère journée de championnat et avoir une licence Encadrement avec l'extension «ARBITRE». L'attestation d'honorabilité devra être obligatoirement complétée et transmise à votre club respectif pour valider votre licence.

2. Formation (tarifs, lieux, cadres ...) : nous vous rappelons que la formation arbitrale est gérée depuis la saison passée par les Comités départementaux. Nous vous communiquerons en temps voulu les modalités afin que vous les diffusiez le plus largement possible.

D'autre part, une réunion se tiendra au siège du Comité avec les arbitres formateurs de la Loire un samedi matin (Jean AUBERT, Mathieu BALANCHE, Dominique FERRET, Mathieu MAISONNETTE, Gil TROJAT). Le secrétariat du Comité leur adressera une convocation dès la date retenue.

C – Développement :

1. DEJEPS Garry FEVRY et Campus 2023 : M. Garry FEVRY (salarié 2RVB) va suivre une formation DEJEPS en alternance sur 2 ans et le Comité sera sa structure d'accueil pour la partie pratique. Les missions de développement qui lui seront confiées seront globalement celles de l'apprenti Campus 2023 qui a démissionné en mars. Le Comité s'engage à prendre en charge sur production de justificatifs et de présence à l'organisme de formation :
 - a. *Déplacement* : un (1) aller et un (1) retour par mois du lieu de domicile du stagiaire au lieu de l'organisme de formation sur la base d'un tarif SNCF
 - b. *Hébergement* : participation à hauteur de 15 € la nuitée et de 4 nuits par mois

Cependant, il y a de nouvelles données notamment sur le coût de cette formation (environ 9000 €/an) qui au départ était gratuite pour le Comité. Dossier suivi par le Président et le Trésorier du Comité.

2. Aide financière aux sections sportives scolaires : les membres du Bureau Directeur ont acté ce jour une aide de 10 € par enfant aux cinq SSS mais à condition :
 - Que l'établissement scolaire soit déclaré sur le site FFVolley en **club jeunes et validé par nos instances et que tous les élèves concernés soient licenciés** (événements club jeunes, compétition volley-ball club jeunes ou compétition volley-ball club fédéral)
 - Qu'une liste des élèves inscrits soit adressée au Comité dès la rentrée

Cette aide remplace la subvention forfaitaire mentionnée sur la convention de fonctionnement entre la SSS et le Comité de la Loire (les collèges Bois de la Rive d'Unieux, François Truffaut de Rive de Gier, les Champs de St-Etienne, Jules Ferry de Roanne, Gambetta de St-Etienne).

Il pourrait se créer une nouvelle SS au lycée Albert Camus de Firminy. A suivre...

3. Prise en charge des sélections et équipements : certaines tenues de matches de nos sélections commencent à dater (ancien logo) et donc les membres du BDD ont acté l'achat de nouveaux ensembles sportifs complets (tee-shirts, shorts, pantalons...).
4. Prise en charge des engagements CDF jeunes : vos équipes sont à inscrire via votre espace club à partir du 2 septembre 2022 16h et jusqu'au mercredi 21 septembre 2022 à minuit.

Les membres du BDD ont décidé de renouveler la prise en charge de vos engagements d'équipes de jeunes en coupe de France M13 et M15 comme 2019/2020. Il faudra nous retourner les formulaires d'engagement ainsi que le RIB du club (si cela n'est pas déjà fait) pour virement bancaire.

D - Technique / Sportive :

1. Présentation du « catalogue » des actions et compétitions du CD42 par Hervé : le document sera remis et présenté en AG du 9 septembre prochain. Celui-ci est susceptible de changer en cours de saison selon les plannings de dernière minute de nos instances.
2. Inscriptions équipes et règlement des engagements : nous avons adressé fin août à tous nos clubs les documents de la rentrée sportive 2022/2023.

8 championnats WEEK-END :

- Pré-régional masculin 6x6 Seniors M21 M18
- Pré-régional féminin 6x6 Seniors M21 M18
- M18 M15 masculin 6x6
- M18 M15 féminin 6x6
- M15 masculin 4x4
- M15 féminin 4x4
- M13 masculin 4x4
- M13 féminin 4x4

Inscriptions au plus tard le 25 septembre via votre espace club en nous précisant le nombre d'équipes de chaque catégorie à inscrire, dans le pavé «commentaire».

1 championnat SEMAINE :

- Mixte 6x6 Seniors

Inscriptions au plus tard le 16 septembre en version PAPIER pour tous les clubs FFVolley et sections loisirs.

NOUVEAU : nous avons été sollicités pour mettre en place une poule entièrement Senior féminine en 6x6 dans un championnat Semaine. Un courrier sera adressé à tous avec pour date butoir d'inscription au plus tard le 16 septembre.

La composition des divisions du championnat Senior Mixte Semaine sera présentée en réunion sportive de rentrée qui, nous vous le rappelons, aura lieu le mercredi 21 septembre à 19h au siège du Comité.

3. Stage détection M12M13 des 29 et 30 août à la Talaudière à la salle Omnisports : dix inscrits pour le 29 et sept inscrits pour le 30 et ce, malgré nos deux mailings reprenant tous les licenciés des catégories concernées via le site fédéral.
4. JAPS du samedi 17 septembre au Comité de 9h à midi : nous vous attendons nombreuses et nombreux ! La saison passée, 20 personnes étaient présentes. Record à battre !

E – Finances :

1. Estimation bilan financier camps Eté 2022 : excédent d'environ 1000 €. A ce jour, nous n'avons pas reçu la facture du centre d'hébergement de La Barollière.
2. Compte de résultats et bilan financier 2021/2022 : Messieurs Dominique FERRET (E. La Talaudière) et Jérôme GRAIL (Boisset du GS42) se sont rendus ce jour au Comité pour vérifier les comptes de l'exercice du 1er juin 2021 au 31 mai 2022.

Le Trésorier du Comité, Daniel CORGER, nous présente le bilan financier réparti sur les différents postes de notre comptabilité.

Le compte de résultat affiche un résultat positif de 9759.37 €. Des projets et notamment de la commission technique seront présentés en AG du 9 septembre au vu du résultat.

3. Outil BasiCompta : notre Trésorier et la secrétaire ont suivi la formation en visio le 13 juillet sur cet outil. Dans un premier temps, Christine a commencé à saisir quelques pièces commerciales par action et nous a transmis le bilan financier des camps d'Été 2022.
Dans un second temps, il lui faut paramétrer les libellés de nos comptes en y indiquant la somme à la date de clôture.
 4. Tarifs des amendes et droits 2022/2023 : document qui sera joint dans le dossier de l'AG du Comité.
Quelques modifications plutôt dans le sens de la baisse.
 5. Barème kms au tarif Ligue à 0.35 € : le Comité s'aligne, à compter de ce jour, sur le nouveau barème kilométrique voté en AG de la Ligue à 0.35 €. Pour info, le nôtre était à 0.32 €. Ce nouveau barème s'applique à l'ETD, arbitres, élus du BDD, etc.....
- ✓ **Fin de la réunion à 21h30.**
- ✓ **La prochaine séance du Bureau Directeur sera fixée après notre AG du 9 septembre 2022 :**
Extrait du Rapport Moral du Président du Comité de la Loire de Volley : «je souhaite proposer sur les deux saisons qui restent jusqu'à la fin de l'olympiade, un fonctionnement du Comité qui impliquera plus l'ensemble des clubs, essentiellement ceux qui ont des jeunes, c'est-à-dire une douzaine. Il y aura toujours 4 ou 5 réunions du Bureau Directeur avec les élus ... de moins en moins nombreux d'ailleurs, mais aussi 4 ou 5 autres réunions élargies avec la présence d'un membre de chacun des clubs cités précédemment».

Le Président,



Daniel MAISONNIAL

Rédigé le : 05/09/2022

Adopté le : en instance

Diffusé le : 07/09/2022